

PROCES – VERBAL COMMISSION REGIONALE MEDICALE

Réunion du : 12 Décembre 2017

A : LIGUE DE BRETAGNE DE FOOTBALL

Présents : MM. Joseph LAURANS (22) – Stéphane LEPAGE (56) – Anne Lise INNIZAN, Nicole LEMEUR, Joseph LE VERGE (29) – Christian LE COQ, Jérémy CADIOU, Hubert LENORMAND (35) – Eloïse JOSSE (LBF).

Excusés : MM. Fabrice BUSNEL, Jean Paul EVEN, Pierrick GUILLEMOT, Jean Marc LUCAS, Philippe GEORGES

Absents : MM. Raphaël JALLAGEAS – Michel KERGASTEL.

1- ACTUALITES FEDERALES

- Félicitations au Dr Jean Michel PROVILLE, élu à la Haute Autorité du Football, à la place du Dr Joseph LAURANS, démissionnaire à la suite de sa nomination au poste de Médecin Fédéral National.
- Joseph LAURANS, Médecin Fédéral National, revient sur les règles concernant la visite de non contre-indication à la pratique du football engendrées par la mise en place de la nouvelle loi.

Ces dispositions ne s'appliquent qu'aux joueurs « de base » et on rappelle donc qu'en sont exclus :

- Les joueurs sous contrat
- Les éducateurs
- Les arbitres
- Les dossiers de sur et sous-classements.

En cas de port d'une prothèse, quelle que soit la nature de la prothèse, l'examen d'un « joueur porteur d'un appareil chirurgical apparent ou non » doit être réalisé par un médecin fédéral (art 71 des règlements généraux).

- Retour sur la journée Un Médecin – Un District, la dixième depuis 2007, organisée récemment au siège de la FFF, où 53 districts sur 90 étaient représentés. Trois



départements bretons étaient représentés (Dr LE VERGE -29-, Dr LUCAS -22-, Dr CADIOU et Dr LE COQ -35-).

Le financement de cette journée est à présent directement assuré par l'association des médecins Fédéraux régionaux, ce qui permet de lever des freins éventuels sur le remboursement des frais occasionnés pour tous les médecins y participant.

- Polémique sur la toxicité éventuelle des terrains synthétiques contenant des billes de caoutchouc :
Des propos ont été rapportés suggérant une possible incidence entre la nature de ces terrains et une augmentation de cancers.
La commission rappelle donc :
 - o Qu'à l'heure actuelle, aucune étude probante n'a permis de mettre en évidence augmentation du risque de cancers ou de maladie du sang, en relation avec l'utilisation des terrains synthétiques qui respectent les normes européennes.
 - o Le respect des règles d'hygiène élémentaire (douche, désinfection des plaies éventuelles, changement de tenue et lavage des tenues utilisées) qui minimise encore s'il est besoin un hypothétique risque.
 - o Qu'une méta analyse sera publiée très prochainement par Emmanuel ORHANT, Directeur médical de la FFF.

2 – COUVERTURE MEDICALE DES EVENEMENTS SPORTIFS ORGANISES PAR LA LBF.

La commission médicale avait émis des propositions de couverture médicale au cours de la précédente réunion de septembre dernier, selon le type et l'importance des événements.

La commission prend connaissance des modifications apportées par le bureau de la ligue, quant à ses propositions. Dont acte.

3 - ORGANISATION MEDICALE POUR LA COUPE DU MONDE FEMININE U20- AOUT 2018.

La commission remercie Eloïse JOSSE de sa présence à cette réunion.

Elle assiste Olivier GERARDIN qui est responsable de la partie ACCUEIL et SECURITE, dont fait partie le dispositif médical, au sein du LOC – comité d'organisation pour les coupes du monde U20 et seniors Filles prévues en 2018 et 2019, mis en place par la FFF et basé sur Paris.

Les médecins ont donc été contactés par Eloïse dans les départements concernés afin de commencer à activer les réseaux de soins éventuels.

Une conférence téléphonique entre Olivier GERARDIN, Elodie JOSSE, Emmanuel ORHANT Directeur Médical FFF et Christian LE COQ Médecin fédéral régional a eu lieu le 9 novembre 2017, qui a permis :

- De voir quelle organisation médicale est suggérée par le LOC
- De fait les implications éventuelles pour les médecins fédéraux qui seraient sollicités.

Les demandes tournent autour de deux axes :

- Établissement d'un annuaire de référents médicaux volontaires dans les spécialités médicales possiblement concernées, pour chaque site.
- Implication physique d'un médecin Fédéral les jours de compétitions, avec deux matchs sur le même site.





Ce jour, En premier lieu, un tour de table est réalisé afin de voir l'avancement des démarches réalisées pour chaque site. La liste des hébergements et des stades d'entraînement venant de sortir, il parait à présent plus facile et simple de pouvoir organiser des circuits de soins privilégiés.

- SAINT MALO :
Le Dr LENORMAND fait état du refus des Orthopédistes du CHU de ST MALO d'assurer un surcroît de travail en raison de la pénurie de personnel et de la saison estivale qui entraîne une surchauffe importante. Hors avis en urgence, un recours à un avis orthopédique sur RENNES ou St GREGOIRE pourra se discuter.
Pour le reste des spécialités, pas de difficultés majeures.

- VANNES :
Le Dr LEPAGE, médecin du FC LORIENT a naturellement activé ses réseaux sur LORIENT, mais les lieux d'hébergement proposés ce soir font craindre un éloignement trop important et doivent faire rechercher des solutions sur VANNES.

- DINAN :
Le Dr LUCAS est absent ce soir, mais la liste des hébergements des équipes fait que les référents médicaux devront se situer sur Rennes.
De fait Le Dr CADIOU et le Dr LE COQ ont commencé les démarches en vue de l'établissement d'un annuaire.

- CONCARNEAU :
L'idée initiale était de mutualiser les référents de Lorient pour les sites de VANNES et CONCARNEAU mais les sites retenus pour les hébergements et les lieux d'entraînement font opter pour un annuaire de référents sur QUIMPER.
Le docteur LE VERGE a contacté et obtenu des accords pour la grande partie des référents nécessaires.

Lors de la réunion téléphonique du 9 novembre, j'avais fait remarquer à Olivier GERARDIN que le temps de présence demandé aux médecins fédéraux les jours de compétition était important, et en accord avec Emmanuel ORHANT, j'avais demandé d'envisager une indemnisation à hauteur de ce qui se pratique à la ligue de Bretagne.

Depuis cette réunion téléphonique, j'ai été destinataire de plusieurs échanges de mails entre le Directeur médical de la FFF et Olivier GERARDIN concernant cette demande, et les services de la FFF refusent d'indemniser les médecins.

De fait, considérant que :

- Un contrat a été signé avec une société de Médecins qui assureront les urgences terrain et public
- Un Manager médical (Médecin ou non) va être embauché à compter du mois de juin

Nous actons donc le fait, et nous le regrettons, qu'il n'y aura probablement pas de Médecins fédéraux sur les jours de compétitions. Les annuaires seront donc à disposition du médecin tribune recruté qui aura à gérer les problèmes médicaux VIP et transferts éventuels de joueuses.





LIGUE DE
BRETAGNE
DE FOOTBALL

Si certains Médecins fédéraux souhaitent malgré tout assurer cette mission, en toute connaissance de cause (pas d'indemnisation, cadre légal de l'intervention ? protection juridique ?) un listing sera établi et remis à Eloïse JOSSE.

Notre rôle sera donc à priori de fournir aux officiers de liaison de chaque délégation un annuaire de référents médicaux sur les camps de base.

Un nouveau point d'avancement sera fait par mail ou téléphone dans la deuxième quinzaine de janvier 2018.

Fin de réunion.

Christian LE COQ
Président de la commission.

